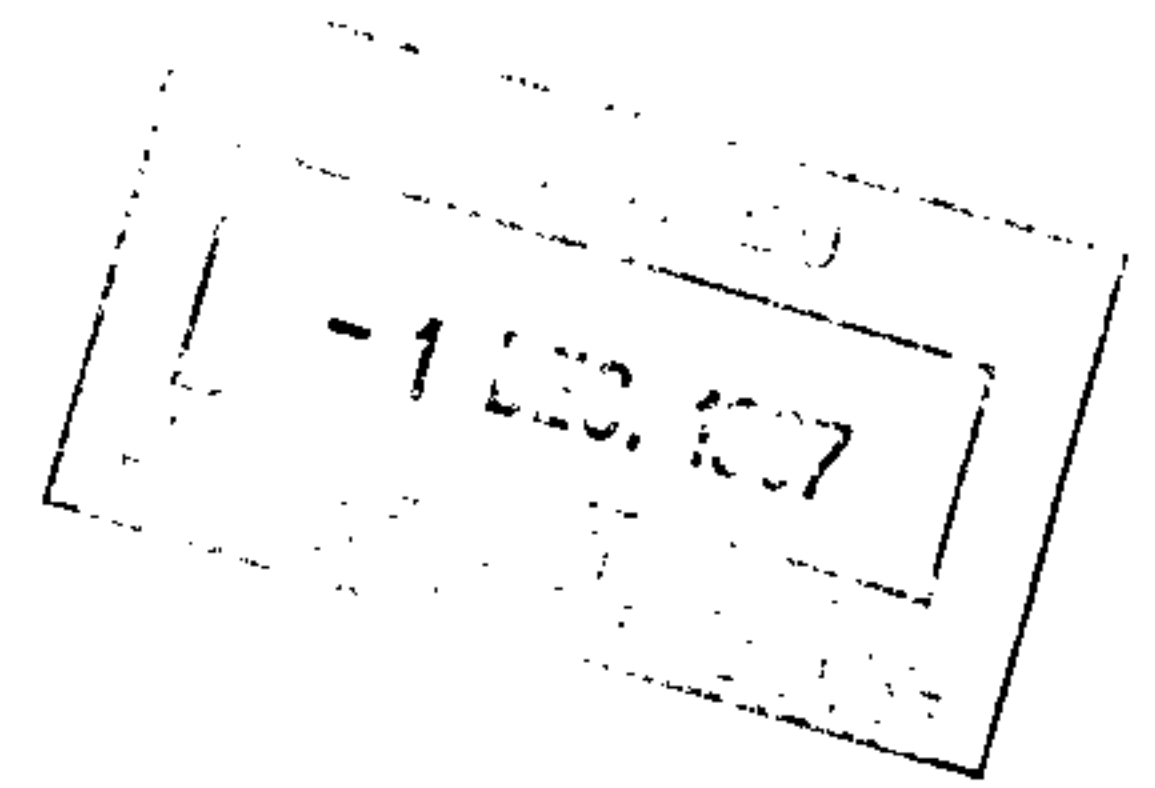


4 B SA
Société anonyme
au capital de 250.000 francs
Siège social : 270 avenue Sainte Marguerite
06200 NICE
RCS NICE B 381 369 735 (91 B 416)



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 1997**

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT

Le trente septembre, à 17 heures,

Au siège social,

Les administrateurs de la société 4B SA sont réunis en Conseil, sur convocation du Président, Monsieur Walter BREUER.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- * Monsieur Walter BREUER, Président du Conseil d'Administration
- * Monsieur Didier BLUM, Directeur Général et Administrateur
- * Monsieur Alain BREUER, Administrateur
- * Monsieur Alain BLUM, Administrateur

En conséquence, Monsieur Walter BREUER, Président du Conseil d'Administration constate que sont présents la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Walter BREUER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Puis le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration,
Renouvellement du mandat du Directeur Général,

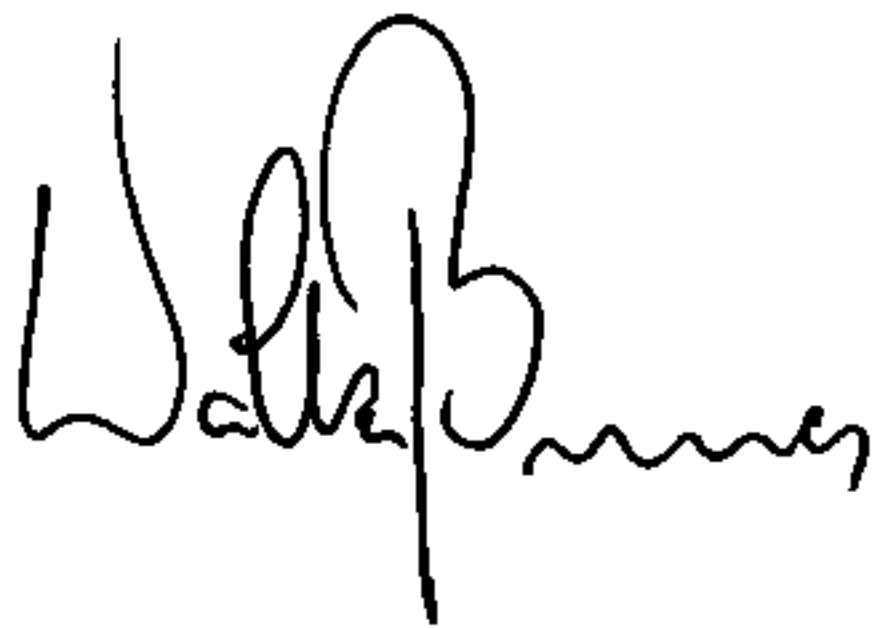
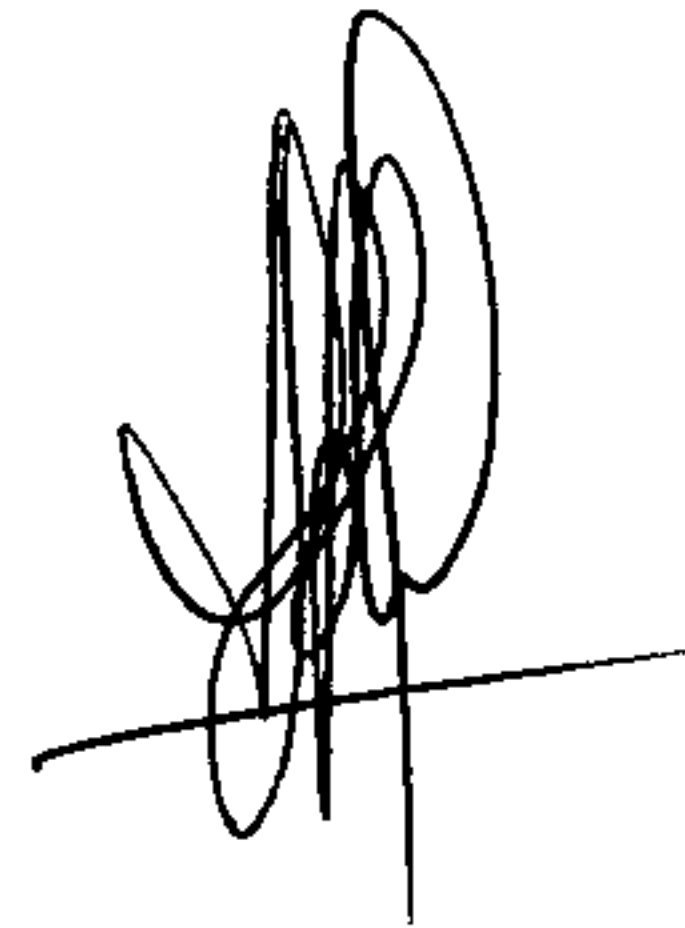
Le Président expose que les fonctions de Président du conseil et de Directeur Général de Messieurs Walter BREUER et Didier BLUM ont été renouvelées lors du conseil du 3 août 1995 une durée de deux années, il y a donc lieu de procéder au renouvellement de leurs mandats.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de renouveler à compter de ce jour, le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Walter BREUER jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1999.

Le Conseil d'Administration renouvelle également à l'unanimité le mandat de Directeur Général de Monsieur Didier BLUM pour toute la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration et ce, à effet de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Walter Breuer'.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Blum'.